

En 2007, l'exploitation a mis en place une unité de séchage en grange pour sécher 250 t de foin, essentiellement de la luzerne, afin d'alimenter un troupeau d'ovins lait.

## Descriptif Exploitation

### Troupeau :

- > 520 brebis en production par an
- > 155 000 litres de lait vendus

### SAU : 116 Ha

- > SFP : 69 ha dont 10 ha de prairies longue durée et 59 ha de prairies temporaires.
- 32 ha de prairies temporaires sont en : Luzerne (95%) et Dactyle
- 27 ha se composent de Ray-gras (70%) et Trèfle-violet

### > SCOP : 47 Ha

- (Colza grains, pois protéagineux et céréales à paille)

### UTH : 3



## Données Techniques

> **Volume de foin séché** par an : 250 t

> **Capteur solaire** : 1 100 m<sup>2</sup> installés sur la bergerie adjacente au stockage. Les capteurs sont des tôles en fibro-ciment normales classiques non teintées. L'écartement entre le toit et l'isolant (du polystyrène extrudé de 40 mm d'épaisseur) est de 50 cm.

> **Ventilation** : 2 ventilateurs de 15 kW

\* un pour pulser l'air réchauffé par le toit captant (débit : 46800 m<sup>3</sup>/h)

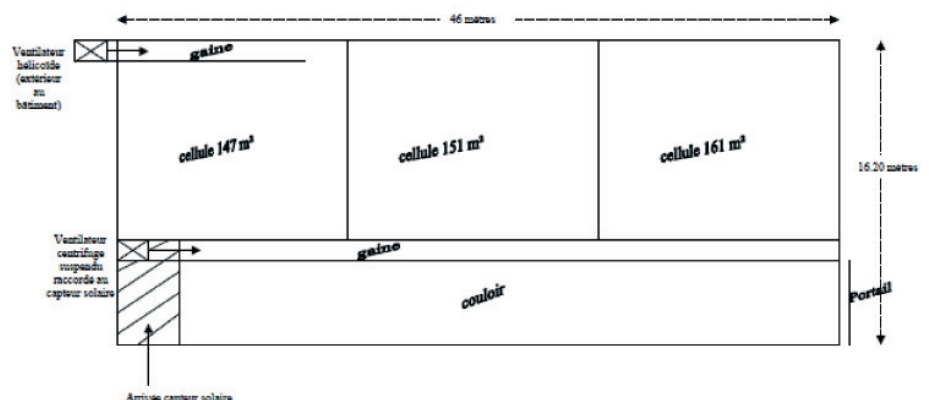
\* un pour pulser de l'air extérieur sous les cellules (débit : 44100 m<sup>3</sup>/h)

> **Stockage du foin:**

- une plate-forme intérieure bétonnée (230 m<sup>2</sup>) pour décharger
- 450 m<sup>2</sup> de cellules de stockage réparties en trois cellules de 6.5 m de haut

> **Distribution du fourrage**

- Une fois par jour le foin est remis grâce à la griffe sur la plate forme bétonnée et repris par un tracteur avec fourche avant pour être distribué sur des couloirs d'alimentation au niveau de la bergerie
- Utilisation journalière de la griffe : 20 minutes



## Données Economiques

### Investissement : 166 000 € HT

- > Bâtiment (en 2000) : 61 000 € HT
- > Installation de séchage en grange (2007) : 105 000 € HT
- Auto-chargeuse : 35 000 € HT
- Ventilateurs et griffe : 40 700 € HT
- Auto-construction caisson de récupération de l'air, cellules avec caillebotis : 29 300 € HT

### Frais de fonctionnement : 2380 €/an

- > Consommation électrique : 32 400 kWh soit 580 €
- > Abonnement 150 €/mois (triphase 60 kW de puissance) au lieu de 42 € avant (triphase 36kW).

### Montant des aides : 34 250 € HT

- > PMBE (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Exploitation) soit 48,9% de la dépense subventionnable soit 70 000 € (hors auto-chargeuse)

### Economie réalisée : 1424 €/an

- > Charges supplémentaires : 1876 €/an
- > Charge en moins (remplacement de l'ensilage d'herbe) : 3300 €/an

## Si c'était à refaire...

Le GAEC s'est lancé dans ce projet pour deux raisons essentielles:

- Résoudre des problèmes de butyrique au niveau de la qualité du lait
- Profiter d'un taux de subvention intéressant dans notre situation (installation d'un JA).

«Trois ans plus tard, nous constatons que cette technique nous permet de faire un foin de meilleure qualité très bien valorisé par les ovins lait et tout en prenant moins de risques par rapport à la météo. A partir du 15 mai une fenêtre de deux jours sans pluie suffit pour réaliser un chantier (fauche et récolte)».

Par contre les débits de chantier sont moindres 12 ha/j contre 25 ha avant avec l'ensilage d'herbe. Le temps de travail est équivalent à celui du système ensilage mais le travail est plus étalé dans le temps et beaucoup moins stressant notamment sur les premières coupes où nous étions tributaires du temps et de l'entreprise.

Aujourd'hui, nous faisons, en plus du séchage en grange, des semis directs sans labour de prairies. Cela permet une économie significative des consommations de fioul (7 litres pour ensemercer 1 ha).

Au niveau des conseils à donner :

- bien réfléchir au départ la conception des bâtiments notamment le lien avec la bergerie et les tapis de distribution ou couloir d'alimentation
- ne pas sous-dimensionner la plate forme de stockage intérieure. Dans notre cas, cette plate forme permet de stocker 6 ha de foin environ avant de l'engranger dans les cellules.

## quelques repères

3 m<sup>2</sup> de toit capteur =  
1m<sup>2</sup> de cellule de foin à sécher  
100 m<sup>2</sup> de toit capteur =  
25l de fioul/j  
1l de fioul = 10 KWh

## L'avis des conseillers...

Le séchage solaire des fourrages en grange est un mode de récolte et de conservation particulièrement efficace.

La récolte et le séchage se font dans de très bonnes conditions et les pertes de matière sèche par dégradation organique sont ainsi limitées. Les fourrages sont donc de meilleure qualité. Mais attention de ne pas rentrer du foin mouillé qui risque de pourrir.

L'organisation du travail est facilitée : souplesse dans les récoltes fourragères; amélioration des conditions de travail.

La ration équilibrée peut être facilement complétée par les cultures SCOP de l'exploitation permettant ainsi l'autonomie, l'adéquation et l'équilibre sol/troupeau et une sécurité optimale de la production et de la transformation du lait.

Des informations complémentaires sur :

<http://www.mp.chambagri.fr/Energies-a-la-ferme-6-fiches.html> et la brochure « séchage solaire des fourrages » sur le site de Solagro/publications/energie

## Contact

Chambre d'Agriculture de l'Aveyron  
Benoît LABASCOULE  
Tel : 05 65 73 78 36  
benoit.labascoule@aveyron.chambagri.fr

NEGRIER et fils

## Partenaires

